

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos

Lettre N° 21 –20 Mai 2008

Sommaire : - Grève Fonction Publique et Education du 22 mai – Journée de mobilisation du 24 mai - CAPD de juin -Publication du décret sur l'organisation de la semaine de cours – Suppression du samedi matin– Lettre de Gilles Moindrot à Xavier Darcos concernant les directeurs

Merci de diffuser largement cette "lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

Informations départementales

Après les vifs succès rencontrés lors des journées de mobilisation des 15 (45% de grévistes dans le Bas-Rhin) et 18 mai (où nous étions près de 45 000 manifestants à Paris), le SNUipp appelle à continuer l'action :

JOURNEE DE GREVE DU JEUDI 22 MAI : SAUVONS LES RETRAITES !

Différentes organisation syndicales de la Fonction publique, dont la FSU, ont déposé un préavis de grève pour les retraites, pour la journée du jeudi 22 mai. Les syndicats appellent l'ensemble des personnels à participer massivement à la journée nationale du 22 mai, aux côtés des autres salariés pour la défense de la retraite solidaire par répartition, pour la revalorisation des pensions et contre l'allongement annoncé de la durée des cotisations.

[Rassemblement à 16h30 place de la Bourse à Strasbourg, départ de la manifestation à 17h.](#)

JOURNEE DE MOBILISATION DU SAMEDI 24 MAI: SAUVONS L'ECOLE PUBLIQUE !

A l'appel de la FCPE, FSU/ SNUipp, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SE-UNSA, UNL : rassemblement pour la défense du service publique de l'éducation.

Rassemblement : Place KLEBER, 13h00 (pique-nique).

Début de la manifestation : 14h00.

Les CAPD du mois du juin : Attention aux changements !

Second temps du mouvement :

La saisie des vœux pour le 2nd temps du mouvement aura lieu **entre le 7 et le 15 juin**.

Jeudi 26 juin : CAPD 2nd temps du mouvement, phase informatisée.

Attention ! : il n'y aura pas de phase manuelle à l'issue du 2nd temps du mouvement, seule la phase informatisée sera validée à l'issue de la CAPD du 26 juin !

Les enseignants qui n'auront pas obtenus de postes à l'issue de la CAPD du 26 juin seront affectés manuellement lors de la **CAPD du mardi 26 août**.

Face à cette situation nouvelle, le SNUipp conseille donc aux enseignants qui participent au 2nd temps du mouvement de lire attentivement la circulaire du mouvement et de nous faire parvenir leur [fiche de suivi](#).

A l'issue de ces réunion, vos élu(e)s SNUipp vous contacteront si vous êtes syndiqué(e)s ou si vous leur avez confié le suivi de votre dossier. Sinon ☎ au 03 90 22 13 15

Temps partiels :

Nous invitons les collègues qui se sont vus opposer un refus de travailler à temps partiel sur autorisation à nous contacter afin que nous puissions intervenir lors de la prochaine CAPD et demander à l'administration de réexaminer votre dossier.

Continuez à signer la [pétition intersyndicale](#) sur notre site.

Informations nationales

Publication du décret sur l'organisation de la semaine de cours, suite à la suppression du samedi matin

Le décret qui officialise le passage de la semaine de 26 à 24 heures hebdomadaires à l'école primaire est publié au Journal Officiel du 18 mai.

Vous pouvez le lire en cliquant [ici](#).

Suppression du samedi matin, et maintenant ? Comment réorganiser les 72 heures libérées ?

[Cette publication de 4 pages](#), éditée par le SNUipp, se veut être une piste de réflexion et de questionnement à propos de la suppression des cours des samedis matins et, surtout, de la réorganisation des 72 heures ainsi libérées.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions, réflexions et difficultés à mettre en place, dans vos écoles, ce nouveau dispositif au : snu67@snuipp.fr.

Lors des différentes CAPD du mois de juin, le SNUipp portera vos demandes à l'administration.

Lettre au Ministre de l'Education Nationale : qu'en est-il des directeurs ?

Gilles Moindrot, secrétaire national du SNUipp, [écrit au Ministre](#) afin d'obtenir le plus tôt possible l'ouverture de discussions pour aborder la charge montante de travail et de responsabilités des directeurs d'école.